

## DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigne : AZZAUZ EL OIRDI .....

Titulaire de la CIN : ..... BSS 173 .....

Matricule RAM : ..... 12 14 .....

Adresse domicile : DB . EL . WIDAD . BLAC . SM . N 748 HAY HASSANI  
Casa .....

Déclare sur l'honneur et en toute connaissance de cause que mon conjoint :

Mme ou Mr : ..... EL Kehia Mezri .....

Titulaire de la CIN : ..... B . LE 77 23 .....

Ne dispose d'aucun revenu salarial ou professionnel assujetti à l'impôt sur les revenus ou l'impôt sur les sociétés au titre de l'année fiscale 2019.  
Je déclare qu'à ma connaissance, toutes les informations que j'ai fournies sont correctes et complètes. Je suis informé(e) que toute fausse déclaration pourra entraîner la suspension de mon droit à la couverture MUPRAS avec l'obligation de restitution des remboursements indument perçus, conformément au règlement intérieur « **ARTICLE 4 et 6** ».

Je m'engage à avertir les services de la Mupras de tout changement de la situation professionnelle de mon conjoint.

La présente déclaration est faite suite à la demande de la MUPRAS (Mutuelle de Prévoyance & d'Actions Sociales de Royal Air Maroc) pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à Casablanca le : 13 / 01 / 2020

*Signature :*





ROYAUME DU MAROC  
CARTE NATIONALE D'IDENTITE

AZZOUZ

EL GIRDI

Né le 01.01.1951

à LGHARBLA SIDI BENNOUR

Valable jusqu'au 30.10.2024

العنبر العام للأمن الوطني

بوشيب ابريل



B55173

MC

صالحة إلى غاية 30.10.2024  
N° 5001 / 3 رقم 5001 / 3

ابن محمد بن احمد  
و فاطمة بنت احمد

Conjoint(s):  
MEZRI ELKEBIRA

Fils de MOHAMED ben AHMED  
et de FATIMA bent AHMED

العنوان: درب الوداد بلوك 511 رقم 748 الحي الحسني البيضاء

Adresse: DB EL WIDAD BLOC 511 N 748 HAY HASSANI CASA

N° état civil: 104/1964 رقم الحالة المدنية: \_\_\_\_\_

Sexe: M الجنس: \_\_\_\_\_

Siège Social: Royal Air Maroc, Boulevard Abdellah Benchrif, Aéroport Casa Amil, Casablanca.  
Affiliation CNSS: 1213727

Cette carte de travail est la propriété de Royal Air Maroc.  
Elle est strictement personnelle et non cessible.  
Toute utilisation abusive est passible de sanctions disciplinaires.

